

## Appel à revue de littérature

# Santé mentale des jeunes

---

**L'Institut National de la Jeunesse et de l'Éducation Populaire souhaite disposer d'un état des lieux structuré et argumenté des travaux de sciences humaines et sociales portant sur la santé mentale des jeunes.**

Cet appel à revue de littérature vise à rassembler et à analyser les recherches existantes en sciences sociales sur la santé mentale des jeunes autour d'axes principaux : revenir sur la / les définition(s) de la santé mentale (en tenant compte du fait que l'évidence du lien entre jeunesse et souffrance psychique s'ancre en partie dans les transformations du champ de la santé mentale), sur l'évolution des données statistiques disponibles (et données de surveillance), et expliciter les spécificités de la période de jeunesse (adolescence, entrée dans la vie adulte, les données sur les enfants peuvent être mobilisées à titre de comparaison) dans les enjeux de santé mentale.

La revue portera prioritairement sur les jeunes de 11 à 30 ans, avec une attention possible aux transitions vers la vie adulte. Les données françaises seront privilégiées, mais des comparaisons ponctuelles avec d'autres contextes nationaux (notamment européens) pourront être mobilisées lorsque pertinentes. Un intérêt particulier pourra être porté aux parcours des jeunes, selon qu'ils et elles vivent en famille ou sont placés en institution, selon qu'ils et elles soient en études (collège, lycée, enseignement supérieur) en emploi ou en recherche d'emploi, en formation ou non, afin de mieux comprendre l'influence de ces configurations sur leur santé mentale, leur rapport aux soins et les ressources qu'ils et elles peuvent mobiliser.

La revue devra s'appuyer sur les travaux issus des différentes disciplines des sciences humaines et sociales (sociologie, sciences politiques, histoire, etc.), au cours des deux dernières décennies, en intégrant le cas échéant des rapports d'études institutionnels ou associatifs lorsque ceux-ci présentent une rigueur méthodologique suffisante. Tout en dressant un état des lieux critique des connaissances accumulées sur ce sujet, elle identifiera les éventuels manques du point de vue des sciences sociales et les axes de recherche émergents.

### Contexte et enjeux

La santé mentale des jeunes s'impose depuis plusieurs années comme un sujet de préoccupation croissante à l'échelle internationale pour les pouvoirs publics, les professionnels de santé, les familles et les jeunes eux-mêmes. En France, les données épidémiologiques récentes montrent une progression des indicateurs mal être, pensées suicidaires, gestes auto-infligés, tentatives de suicide notamment chez les

adolescentes et les jeunes adultes. L'épidémie de Covid-19 a constitué un moment de cristallisation de cette attention, révélant ou accentuant des troubles déjà présents, tout en suscitant une libération de la parole sur le mal-être psychique.

Dans ce contexte, le champ de la santé mentale connaît lui-même des transformations : élargissement des définitions, meilleure identification et prise en charge de certaines pathologies ou comportements (troubles du comportement alimentaire, troubles de l'humeur, conduites addictives, usage intensif des écrans, violences (agies ou subies) et en particulier aux violences sexuelles), émergence de nouveaux lieux de socialisation et de nouvelles formes de soutien ou d'exposition aux risques (réseaux sociaux, communautés en ligne). Ces évolutions posent de multiples questions sur la manière dont la santé mentale des jeunes est définie, mesurée, vécue, préservée ou mise à mal, en fonction de leurs parcours et de leurs conditions matérielles d'existence.

### **Questions structurantes**

La revue pourra s'organiser autour des questions suivantes, sans que cette liste soit limitative :

- Quelles définitions de la santé mentale sont mobilisées dans les travaux portant sur les jeunes ?
- Que nous apprennent les données disponibles (enquêtes statistiques, dispositifs de surveillance, études qualitatives) sur l'évolution de la santé mentale des jeunes au cours des deux dernières décennies ?
- Comment comprendre l'augmentation des déclarations de mal-être psychique ? Traduit-elle une dégradation objective de la santé mentale, une meilleure reconnaissance des troubles, ou des évolutions culturelles dans le rapport à soi et à la parole ?
- Quels facteurs sociaux, scolaires, familiaux ou culturels sont avancés dans la littérature pour expliquer la progression du mal-être psychique chez les jeunes ? Au-delà de la crise sanitaire, quels rôles jouent par exemple les transformations des sociabilités (notamment numériques), les pressions liées à la réussite scolaire ou professionnelle, ou encore les incertitudes économiques, politiques ou écologiques ?
- Quels sont les effets des inégalités de classe, d'âge, de genre, de territoires sur la santé mentale des jeunes ?
- Dans une perspective des âges de la vie, observe-t-on des effets de parcours ou trajectoires à l'adolescence et lors de l'entrée dans la vie adulte sur la santé mentale ?

- Quels sont les freins à la consultation ou à la prise en charge des troubles psychiques chez les jeunes ? Quels rôles jouent les familles, les institutions (y compris scolaires), les pairs ou les dispositifs publics ou associatifs ?
- Quelles formes de prévention, de soutien sont identifiées dans la littérature, et comment les jeunes s'en saisissent-ils ?

**Date de livrable**

**Janvier 2026**

**Livrable**

Document de 50 à 80 pages, complété d'une synthèse de 5 à 10 pages

**Support financier**

Contrat individuel d'auteur

**Les modalités de candidature**

Le ou la candidat-e devra adresser un curriculum vitae qui rend compte de sa connaissance sur la thématique de la santé mentale des jeunes, ainsi que de compétences de recherches bibliographiques, rédactionnelles (rapports et synthèses), mais aussi linguistiques (anglais...).

Les candidatures sont envoyées par mail aux adresses indiquées ci-dessous, pour le **15 juillet 2024** au plus tard

**Contact**

yaille.amsellem-mainguy@jeunesse-sports.gouv.fr

joaquim.timoteo@jeunesse-sports.gouv.fr